

#### SÉANCE ORDINAIRE 21 MARS 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT ET UNIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE SEIZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

#### Sont présents formant quorum :

Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

## Sont également présents :

Stéphane Giguère, agissant à titre de secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, agissant à titre de trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Alexandre Toméo, délégué substitut pour la municipalité de Pointe-Calumet

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

#### Résolution RT 021-03-2016

#### 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 MARS 2016

### Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 21 mars 2016 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

# PROCÈS-VERBAL

#### Résolution RT 022-03-2016

# 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2016

#### Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2016 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

#### ADMINISTRATION

#### Résolution RT 023-03-2016

# 3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2016</u>

### Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 21-03-2016 au montant de **41 430.94 \$**. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

#### Résolution RT 024-03-2016

# 3.2 <u>DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2015</u>

Suite à la présentation du rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2015 par monsieur Yann Marin-Perrin, c.a. pour Cavanagh, Hotte, Archambault Inc., mandaté par la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour procéder à la vérification annuelle des états financiers;



# Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2015 tel que présenté. Le rapport financier est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

#### Résolution RT 025-03-2016

3.3 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RT03-2010 RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES SYSTÈMES DE VENTILATION, DE REMPLACEMENT DES AÉRATEURS DE SURFACE PAR UN SYSTÈME D'AÉRATION À FINE BULLES, DE RÉPARATION ET ACQUISITION D'AÉRATEUR DE TYPE AIRE-02 ET D'INSTALLATION DE DÉBITMÈTRES POUR L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

**QUE** la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes accepte l'offre qui lui est faite de **la Caisse Desjardins de St-Eustache-Deux-Montagnes** pour son emprunt par billets en date du 29 mars 2016 au montant de 1 412 800 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro RT03-2010. Ce billet est émis au prix de 100 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

268 200 \$	2,39 %	29 mars 2017
275 300 \$	2,39 %	29 mars 2018
282 300 \$	2,39 %	29 mars 2019
289 800 \$	2,39 %	29 mars 2020
297 200 \$	2,39 %	29 mars 2021

### Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

# **Résolution RT 026-03-2016**

3.4 MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RT03-2010 RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES SYSTÈMES DE VENTILATION, DE REMPLACEMENT DES AÉRATEURS DE SURFACE PAR UN SYSTÈME D'AÉRATION À FINE BULLES, DE RÉPARATION ET ACQUISITION D'AÉRATEUR DE TYPE AIRE-02 ET D'INSTALLATION DE DÉBITMÈTRES POUR L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

#### ATTENDU QUE

conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes souhaite emprunter par billet un montant total de 1 412 800 \$:

Règlement d'emprunt n°	Pour un montant de \$	
RT03-2010	1 412 800 \$	ATTENDU

**QU'** à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;



En conséquence, Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU**'un emprunt par billet au montant de 1 412 800 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro RT03-2010 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le président ou le vice-président et la trésorière;

QUE les billets soient datés du 29 mars 2016;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2	2017	268 200 \$
2	018	275 300 \$
2	2019	282 300 \$
2	2020	289 800 \$
2	2021	297 200 \$ (à payer en 2021)

#### EXPLOITATION

# Résolution RT 015-02-2016

# 4.1 <u>DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.</u>

CONSIDÉRANT QUE

la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-090-10-2015, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau inc;

**CONSIDÉRANT QUE** 

les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

#### En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois de février 2016 soit approuvé par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



# 4.2 <u>DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2015 – OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (ROMAEU)</u>

# Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport annuel pour l'année 2015 sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU). Le rapport sera transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) avant le 1<sup>er</sup> avril 2016

#### Résolution RT 029-03-2016

# 4.3 <u>DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES DÉBITS ET CHARGES DES VILLES TRIBUTAIRES – CAMPAGNE DU MOIS DE NOVEMBRE 2015 - PRÉPARÉ PAR ENVIROSERVICE INC.</u>

#### Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport d'évaluation des débits et charges des villes tributaires de la campagne du mois de novembre 2015 – deuxième rapport d'une série de deux - préparé par EnviroService inc. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

#### **Résolution RT 030-03-2016**

## 4.4 ACHAT REGROUPÉ DE PRODUITS CHIMIQUES POUR L'ANNÉE 2017

**CONSIDÉRANT** le processus d'achat regroupé de produits chimiques sous

l'égide de la Ville de Joliette;

**CONSIDÉRANT** l'opportunité d'obtenir des économies importantes via un

achat regroupé;

#### En conséquence,

# Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de mandater la Ville de Joliette, au nom du Regroupement d'achat Rive-Nord aux fins d'aller en appel d'offres pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM) pour l'achat des produits chimiques (sulfate d'aluminium) de l'année 2017.

**ET QUE** la présente résolution soit transmise à madame Hélène Latendresse, technicienne en approvisionnement de la ville de Joliette.

# Résolution RT 031-03-2016

# 4.5 CAMPAGNE DE MESURES DE DÉBITS ET CHARGES ET ÉTALONNAGE DES STATIONS DE POMPAGE ET SYSTÈME DE MESURES DE DÉBIT DE LA STEP POUR L'ANNÉE 2016

#### Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'octroyer le contrat relatif à deux (2) campagnes de mesures de débits et charges et étalonnage des stations de pompage et systèmes de mesures de débit de la STEP pour l'année 2016 à EnviroServices pour une somme de 22 274 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et clauses techniques du cahier des charges.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-411.

# Résolution RT 032-03-2016



# 4.6 TRAVAUX DE FAUCHAGE DES HAUTES HERBES SUR LE TERRAIN DES ÉTANGS AÉRÉS POUR LA SAISON ESTIVALE 2016

# Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour les travaux de fauchage des hautes herbes sur le terrain des étangs aérés à Danny Desjardins enr. pour une somme d'au plus 2 500 \$, plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-522.

#### **Résolution RT 033-03-2016**

# 4.7 <u>DEMANDE D'AUTORISATION RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE PARTIE DE BRETELLE D'AUTOROUTE DANS UNE EMPRISE DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES</u>

CONSIDÉRANT le projet de construction de la nouvelle bretelle

d'autoroute à Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui débuteront

au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle bretelle d'autoroute sera en partie érigée

dans une servitude de la Régie de traitement des eaux

usées;

**CONSIDÉRANT QUE** la servitude constituée d'immeubles dans lesquelles on

retrouve les infrastructures de la Régie de traitement des eaux usées à savoir : La conduite d'émissaire et une conduite de refoulement du poste de pompage

Larry Cool;

#### En conséquence.

#### Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser les travaux dans l'emprise de la Régie de traitement des eaux usées afin de réaliser les ouvrages de construction d'une nouvelle bretelle d'autoroute sur une partie du lot numéro 5 515 830 situé sur le territoire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Et unanimement résolu d'autoriser le président, monsieur Normand Clermont, et le secrétaire, monsieur Stéphane Giguère, à signer, pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes, tous les documents afférant à la présente.

# Résolution RT 034-03-2016

# 4.8 <u>RENOUVELLEMENT POUR UNE ANNÉE ADDITIONNELLE DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES SOUPAPES D'ADMISSION ET D'ÉVACUATION D'AIR POUR L'ANNÉE 2016</u>

### Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de mandater, pour une année additionnelle – 2016 - l'entrepreneur Aquatech aux fins de procéder à la vérification et l'entretien, bi-annuel, des soupapes d'admission et d'évacuation d'air de la conduite d'évacuation des eaux usées vers le lac, selon les termes et conditions du cahier des charges en vigueur, pour une somme d'au plus 3 250 \$, plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-526.

# PÉRIODE DE QUESTIONS



Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

# LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 035-03-2016

# 6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2016

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h40.

NORMAND CLERMONT PRÉSIDENT	STÉPHANE GIGUÈRE SECRÉTAIRE